



ParlAmericas

Volume III Numéro 4 Édition française



Forum interparlementaire des Amériques
Inter-Parliamentary Forum of the Americas



La situation économique actuelle fait l'objet de discussions au Congrès du Groupe des femmes parlementaires du FIPA

Unis face à la crise

« Chaque crise cache une opportunité », a clamé le président du FIPA, le député brésilien Luiz Carlos Hauly, à l'occasion de l'ouverture du Congrès « Vers un programme législatif pour le développement selon une perspective d'équité entre les sexes dans les Amériques ». Ces paroles ont donné le ton à la rencontre qui, à l'initiative de la sénatrice colombienne et présidente du Groupe des femmes parlementaires du FIPA Cecilia López, a réuni une quarantaine de parlementaires de quinze pays des Amériques les 20 et 21 novembre derniers en Colombie.

Il s'agissait en effet de la première rencontre parlementaire hémisphérique d'importance depuis l'effondrement des marchés financiers en octobre dernier. Conscients de la portée de leur rôle, les législateurs et législatrices de la Bolivie, du Brésil, du Canada, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, de la Dominique, de la Grenade, du Guatemala, d'Haïti, de la Jamaïque, du Mexique, du Pérou, de la République dominicaine et de Sainte-Lucie réunis à Bogotá ont consacré une journée entière au traitement de questions d'ordre économique, gardant à l'esprit que « les femmes sont les premières à être touchées par la crise actuelle ».

Ainsi, des représentants de chaque région ont présenté leurs constats respectifs par rapport à la crise, inspirant les délégués présents à s'engager à travailler « de façon créative » pour opérer « une chirurgie profonde » de l'ordre mondial actuel.

La députée Martha Tagle en a profité pour présenter au

environnementales. Accompagnés d'expertes de la Banque interaméricaine de développement, les parlementaires ont eu de vives discussions durant lesquelles les membres des délégations de la Bolivie, du Guatemala et du Pérou ont attiré l'attention de leurs collègues sur la situation des peuples autochtones, et des

Photo: FIPA

dommages environnementaux sur les droits des peuples autochtones, leur culture et leur mode de vie.

La séance de la matinée s'est terminée sur un panel composé de représentants d'*International IDEA*, de l'Organisation des États américains et du Programme des Nations Unies pour le développement portant sur l'égalité des sexes et les réformes politico-électorales. Entre autres questions, on a soulevé le besoin de travailler avec les médias pour véhiculer une image plus juste de la participation politique des femmes.

Les recommandations du Congrès ont été approuvées à l'unanimité lors de la dernière séance de travail, témoignage d'un Congrès riche en engagements porteurs d'espoir pour les citoyens des Amériques préoccupés par la situation actuelle.



Le dôme du Sénat colombien, oeuvre de l'artiste Enrique Grau.

nom de la délégation mexicaine l'exercice de révision budgétaire 2008-2009, un exemple en ce qui concerne l'application d'une perspective d'égalité entre les sexes de façon transversale dans la formulation du budget.

Le début de la deuxième journée de travail était consacré à l'égalité des sexes dans les politiques sociales et

femmes indiennes en particulier, trop souvent victimes de double discrimination en raison de leur sexe et de leur ethnicité. Dans un document soumis par écrit, la congressiste Hilaria Supa Huamán a appelé, notamment, à mettre en œuvre des cadres légaux plus strictes pour la protection de la biodiversité et contre les changements climatiques, dénonçant les conséquences néfastes des

Dans cette édition

Atelier FIPA-OMC au Costa Rica	2
Le Parlement de la Grenade	3
Aliments pour tous	4
18e Comité exécutif	4
Bonne et heureuse 2009	4
Au sujet du FIPA	4



Ronde de Doha : un défi pour les parlementaires

« Nos attentes ont été largement dépassées » a conclu, visiblement satisfaite, la députée Mayi Antillón, présidente de la Commission des relations internationales de l'Assemblée législative du Costa Rica à l'issue de l'atelier « OMC, Ronde de Doha et défis en matière de développement ».

Tenue du 6 au 8 novembre derniers, la formation de trois jours en commerce international a réuni une trentaine de parlementaires de l'Argentine, de la Bolivie, du Brésil, du Canada, du Chili, du Costa Rica, d'El Salvador, du Mexique, du Paraguay, du Pérou et de la République Dominicaine.

Le cours, organisé par le FIPA et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), avec l'appui financier du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, s'inscrivait dans le cadre du programme de formation lancé par le FIPA en 2007 dans le but d'approfondir les connaissances des législateurs par rapport aux enjeux liés au commerce international, mais aussi de favoriser un échange d'expériences entre les pays membres de l'organisation interparlementaire.

Animées par des spécialistes du Secrétariat de l'OMC de même que plusieurs experts costariciens et internationaux, comme l'ancien président de la Banque centrale du Costa Rica, Eduardo Lizano, les séances de travail ont porté tant sur des questions de base telles le fonctionnement de l'OMC et le Programme de Doha pour le

développement, que sur des enjeux plus spécifiques comme le commerce agricole ou des services et le règlement des différends.

L'atelier a également fait une place importante aux questions de développement telles l'égalité des sexes, la lutte contre la pauvreté et la crise alimentaire – provoquant des discussions où transparaissait l'inquiétude des parlementaires, conscients

concluait chaque journée de travail pour exprimer leur opinion en tout franchise, les participants et participantes, issus de pays de niveaux de développement économique différents et d'idéologies diverses, ont, malgré leur divergences, fait front commun quant à la nécessité pour les parlementaires de prendre part activement au débat.

« Approfondir nos connaissances par rapport

Le député salvadorien Manuel Menjivar, du parti au pouvoir, a pour sa part affirmé «aujourd'hui, le seul choix qui s'offre aux parlements est de ratifier ou non un accord ». « Un oui ou un non ne suffisent pas ». « Il y doit y avoir un débat et, comme parlementaires, nous devons demander à notre gouvernement d'être davantage impliqués ».

Un appel à un plus grand rôle du Parlement entendu par les

Photos: Departamento de Relaciones Públicas, Prensa y Protocolo/Asamblea Legislativa de Costa Rica



Des législateurs de onze pays étaient réunis à l'occasion de l'atelier organisé par le FIPA, l'OMC et l'Assemblée costaricienne.

de leurs responsabilités envers les citoyens face à l'imminence de la crise. « Il est difficile de convaincre la population des bienfaits du libre-échange lorsque les terres agraires sont utilisées pour la production de biocarburants », a déclaré la congressiste péruvienne Marisol Espinoza, rappelant que les questions environnementales étaient aussi au cœur du débat.

Profitant de la table-ronde qui

au commerce international est essentiel» a jugé le député bolivien Ricardo Aillón Álvarez, sans cacher les réserves de son parti et de son gouvernement face à la libéralisation des échanges alors que son collègue, le sénateur de l'opposition René Zamora exprimait le souhait que l'expérience soit répétée en Bolivie, pour qu'un plus grand nombre de législateurs puissent bénéficier de ce genre de formation.

représentants du Secrétariat de l'OMC, qui se sont engagés à continuer à travailler de concert avec les institutions législatives, alors que les participants quittaient la terre hospitalière du Costa Rica prêts à faire face aux grands défis à venir dans leurs pays respectifs, forts de nouvelles connaissances et de nouveaux liens.



Le Parlement de la Grenade

Photo: Parliament of Grenada

La Grenade a acquis son indépendance en 1974 et s'est dotée d'un Parlement qui est constitué de la Reine, représentée par le gouverneur général, du Sénat et de la Chambre des représentants. Le gouverneur général convoque le Parlement, proroge les sessions parlementaires et sanctionne tous les projets de loi afin qu'ils deviennent des lois. Dans la pratique, le gouverneur général exerce tous ces pouvoirs sur recommandation du premier ministre et du cabinet.

Le Sénat est composé de treize membres non élus. Tous les sénateurs sont nommés par le gouverneur général sur recommandation du premier ministre et du chef de l'opposition. Leur nomination peut prendre diverses formes : sept d'entre eux sont nommés sur recommandation du premier ministre, trois autres sur recommandation du chef de l'opposition, et les trois derniers sur recommandation du premier ministre après consultation des organismes et groupes qui devraient selon lui être représentés au Sénat.

Le Sénat est une chambre d'examen qui a pour mission d'exprimer un deuxième avis sur les propositions législatives ou d'autre nature qui sont soumises par la Chambre des représentants. Elle veille à l'étude approfondie de toutes les mesures législatives, examine de près les mesures financières et propose elle-même des projets de loi de nature non financière. De plus, le Sénat surveille l'application des lois afin de se tenir informé, d'insister sur la responsabilité ministérielle en ce qui touche à la gestion



Le Parlement de la Grenade avant d'être partiellement détruit par l'ouragan Ivan, en 2004. La reconstruction continue.

de l'État et de garantir ainsi que le gouvernement rend des comptes sur son administration, ce qui permet de véritables débats sur ses politiques et programmes.

Quant à elle, la Chambre des représentants est composée de quinze membres élus pour un mandat de cinq ans dans des circonscriptions uninominales. Lorsque les règlements et usages de la Grenade ne permettent pas de résoudre les questions de procédure, on suit les règles et usages de la Chambre des communes britannique. Élus par suffrage direct, les membres de la Chambre des représentants jouent un rôle prédominant dans le système parlementaire.

Le Parlement édicte les lois, et la Chambre des représentants joue un rôle prédominant dans ce processus. Tout membre de cette Chambre peut présenter un projet de loi s'il n'entraîne pas une dépense publique ou s'il ne comporte pas de mesures fiscales, auquel cas seul le

gouvernement peut le présenter. La majorité du temps, la Chambre se consacre aux projets de loi du gouvernement. Par contre, le Sénat a le droit constitutionnel de rejeter tout projet de loi et peut le faire aussi longtemps qu'il le juge nécessaire. Il peut également l'amender quoiqu'il ne puisse présenter ou modifier un projet de loi d'ordre financier ou fiscal. Tous les projets de loi doivent être adoptés par les deux Chambres et recevoir la sanction royale

avant de devenir des lois.

Selon la loi, des élections générales doivent se tenir au moins tous les cinq ans. Toutefois, on peut dissoudre le Parlement et déclencher des élections plus tôt, et c'est ce qui arrive habituellement. Le pouvoir de dissolution du Parlement est une prérogative royale du gouverneur général, qui agit habituellement sur la recommandation du premier ministre.

Chambre des représentants (2008–2013)

- ◆ 15 représentants
- ◆ 2 femmes
- ◆ 13 hommes
- ◆ Principaux partis :
Congrès démocratique national 73,3%
Nouveau parti national 26,7 %

Sénat (2008–2013)

- ◆ 13 sénateurs
- ◆ 4 femmes
- ◆ 9 hommes
- ◆ Principaux partis :
Congrès démocratique national 54 %
Nouveau parti national 23 %
Représentants des syndicats, du secteur agricole et du milieu des affaires 23 %



Des aliments pour tous

Dans le cadre du Premier Forum parlementaire sur le droit à l'alimentation, des législateurs du continent se sont réunis à Saint-Domingue, en République dominicaine, pour débattre des questions relatives à la sécurité alimentaire.

L'événement, tenu les 25 et 26 septembre derniers, a permis aux participants de partager les expériences de différents pays, comme les lois qui existent en Équateur, au Panama et au Guatemala ainsi que les projets de loi argentins et dominicains sur la sécurité alimentaire. Il a aussi été question, lors des débats et ateliers, de la conversion de dettes en aliments et de la protection des ressources naturelles et de l'environnement, entre autres questions.

Représentant le FIPA, la vice-présidente de l'organisation pour la région de l'Amérique centrale, la députée María Estela de la Cruz, a mentionné que les organisations parlementaires comme le FIPA peuvent également contribuer à la promotion de la sécurité alimentaire par le biais de la coopération régionale. À ce sujet, elle a cité la possibilité d'utiliser des moyens électroniques et numériques qui, comme le blogue du FIPA, permettent



Photo: ©FAO/Ivo Balderi

Le droit à l'alimentation de base ne constitue pas un acquis pour tous.

d'échanger des idées, des pratiques exemplaires, des points de vue et des stratégies communes pour mettre en œuvre la législation. Un échange similaire, explique-t-elle, pourrait avoir lieu suite à la mise en œuvre d'une législation visant à éliminer la faim et la pauvreté et à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les différents pays.

La Déclaration de Saint-Domingue, présentée à la fin du Forum, a institué un front parlementaire contre la faim et pour la souveraineté alimentaire des États qui font partie du Système d'intégration centraméricain, qui aura la responsabilité de déployer des efforts pour le développement agricole et de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de la région.

18^e Réunion du Comité exécutif

Les membres du Comité exécutif du FIPA se réuniront à Miami le 18 décembre prochain. Ils se pencheront entre autres, à cette occasion, sur des

questions reliées au Cinquième Sommet des Amériques et à la Sixième Assemblée plénière du Forum.

Au sujet du FIPA

Le Forum interparlementaire des Amériques (FIPA) est un réseau indépendant composé des assemblées législatives nationales des États membres de l'Organisation des États américains, engagé à promouvoir la participation des parlementaires dans le système interaméricain.

Bonne année 2009!

Nous vous faisons parvenir les meilleurs voeux du FIPA à l'occasion de la période des Fêtes.

Que l'année 2009 puisse être remplie de succès et de satisfaction, et qu'elle vous apporte paix, santé et prospérité.

Nous vous rappelons que les bureaux du Secrétariat du FIPA seront fermés du 22 décembre au 3 janvier, inclus.

Meilleurs voeux!

COMITÉ EXÉCUTIF DU FIPA

Président

- Député Luiz Carlos Hauly, Brésil

Amérique du Nord

- Sénateur Ricardo García Cervantes, Mexique
- Député James Bezan, Canada

Amérique centrale

- Guatemala, vacant
- Députée María Estela de la Cruz, République Dominicaine

Caraïbes

- Sénatrice Ann Peters, Grenade
- Député Stanford Callender, Trinité-et-Tobago

Amérique du Sud

- Député Iván Moreira Barros, Chili
- Sénatrice Nancy Patricia Gutiérrez Castañeda, Colombie

Présidente sortante du FIPA

- Sénateur Céline Hervieux-Payette, Canada

Présidente du Groupe des femmes parlementaires des Amériques

- Sénatrice Cecilia López Montaño, Colombie

Pays hôte de l'Assemblée plénière

- À confirmer

FIPA

500-165 rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1P 5B9 Canada

Tél. : +1 613 594-5222
Télec. : +1 613 594-4766
info@e-fipa.org
www.e-fipa.org

Le FIPA est un partenaire de:



Le Centre parlementaire
www.parlcent.ca

